

# s' Batschderfer latt'l

*Bonne année 2013 !*



# Le Maire et les Maires-Délégués vous souhaitent une bonne

C'est à la fois un grand honneur et un plaisir pour moi de vous présenter mes vœux pour cette nouvelle année qui commence. 2012 nous a mené plusieurs fois aux urnes, pour des élections aussi bien locales que nationales.

À Kuhlendorf, 2012 a été marquée par le départ de Henri Strohm. Son déménagement l'a amené à démissionner de ses fonctions municipales. Au nom de la commune, je voudrais le remercier pour son engagement pendant de nombreuses années et lui souhaiter bon vent pour son nouveau départ.

Suite à cela et grâce à la confiance que vous avez placée en moi lors des élections municipales de septembre, j'ai été élue conseillère municipale de Betschdorf, puis maire déléguée de Kuhlendorf. Depuis, j'ai repris les dossiers en cours et je me familiarise avec cette nouvelle fonction.

L'automne a aussi permis de mettre en valeur le patrimoine de notre commune avec l'inauguration du pont révélé lors des travaux de la RD28, reconstruit et mis en valeur dans l'espace vert à l'entrée ouest du village. Ce temps fort a aussi été intégré dans les festivités du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'association de nos villages. Avec l'église à pans de bois et l'effort continu fait pour le fleurissement, notre village s'embellit. A nous de poursuivre dans cette voie.

A l'aube de cette nouvelle année qui s'engage, je vous souhaite à toutes et à tous que 2013 vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Aline Kleiber,  
Maire déléguée de Kuhlendorf

Chers Concitoyens,

Dans notre livre, nous clôturons le chapitre dédié à l'année 2012, et nous voilà devant la feuille blanche de l'année 2013. Ce chapitre n'est pas écrit d'avance, bien au contraire, et il ne tient qu'à nous d'en dessiner les grandes lignes.

Alors que les mots "économies" et "maîtrise du budget" sont omniprésents dans notre quotidien, le challenge pour nous est de ne pas nous installer dans une ambiance morose où le pessimisme serait le maître mot. Il serait trop facile de renoncer à tout sous prétexte que l'horizon est bien sombre. Bien au contraire, la lumière apparaîtra au bout du tunnel ! Il ne tient qu'à nous de profiter intensément de chaque moment de bonheur qui se présente à nous. Et il y en a...

La commune parie également sur un avenir meilleur. Les grands chantiers entrepris en sont la preuve : la station d'épuration, la modernisation de l'"E.S.C.A.L." (Maison des Sports et Loisirs). Et de grands projets à venir se dessinent : le complexe scolaire, le périscolaire et la mini-crèche.

Pour Reimerswiller, nous avons aussi prévu quelques chantiers, et je ferai le maximum pour leur donner vie dans le budget 2013.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'écrire votre nouvelle année de la plus belle des écritures, avec beaucoup de moments de bonheur et de joie. Que la santé, la prospérité et l'épanouissement professionnel et personnel occupent la plus large des pages de votre chapitre "2013". À vous, les jeunes, je vous souhaite également pleine réussite dans votre vie scolaire.

In eich alle, Gros oder Kleen, Alt oder Jung, E glicchlich ney Johr, Gesundheit un viel Glicck

Laurent Mosser,  
Maire délégué de Reimerswiller

L'année 2012 s'est allée, emportant rêves et projets, laissant derrière elle crise économique et financière, chômage et désillusions. Mais, chaque nouvelle année fait renaître l'espoir en des lendemains meilleurs. Quelle que soit la réalité du quotidien, essayons de lutter contre le pessimisme, l'individualisme, les préjugés, les extrémismes de tous genres et faisons nôtres des valeurs telles que le respect, la tolérance, la solidarité.

2012 aura été marquée par des réalisations importantes. Notre petite mairie a été agrémentée d'une belle entrée et de nouvelles plantations. Les travaux de voirie dans la rue des Seigneurs, certes un peu contraignants pour les riverains, se sont achevés en novembre, à la grande satisfaction de tous. Le projet le plus novateur est, sans conteste, la quatrième tranche du lotissement Sandmatt. Il verra naître un "quartier vert" respectueux des principes du développement durable. L'îlot central mis en place à l'entrée ouest du village facilitera l'accès au lotissement, mais permettra aussi de réduire la vitesse à l'approche de l'agglomération.

Je formule pour vous des vœux de bonheur et de santé. Que la nouvelle année vous apporte beaucoup de satisfactions personnelles et familiales.

Clothilde Logel,  
Maire déléguée de Schwabwiller

# Bonnes nouvelles pour une bonne année !

*L'important n'est pas de tout faire, c'est impossible. L'important, c'est plutôt de faire sérieusement ce qu'on a choisi d'accomplir. C'est l'esprit qui a prévalu, tout au long de l'année 2012, au sein de notre équipe.*

*L'année 2012 aura été une année très dense en projets, aussi bien au niveau des travaux de voirie que de la rénovation de la cuisine et du hall d'entrée de la Maison des Sports et Loisirs, rebaptisée depuis "E.S.C.A.L." (Espace des Sports, de la Culture, des Associations et des Loisirs).*

*Les études liées au nouveau groupe scolaire devront avancer au plus vite et venir compléter le nouvel accueil périscolaire intercommunal qui devrait voir le jour dès la rentrée 2013. L'avant-projet est finalisé, et il s'agit maintenant de faire des choix quant au type de bâtiment qui correspond au mieux aux attentes exprimées.*

*Les nouvelles règles en matière d'accessibilité pour les handicapés nous amènent aussi à réfléchir aux mises aux normes des équipements communaux dans le domaine du sport, mais aussi de la culture. Là aussi, des choix seront nécessaires.*

*L'incertitude économique, comme la réduction progressive des aides de l'État, ne doivent pas nous amener à tomber dans la sinistrose. Certes, nous devons affronter ces difficultés, mais aussi garder le cap sur notre mission de service public au plus près de vous tous.*

*Que cette année 2013, soit une année riche en événements et riche en satisfactions pour vous auprès des êtres qui vous sont chers. Qu'une bonne santé, que des rires et des joies remplissent vos foyers, que vous trouviez un épanouissement personnel dans votre milieu professionnel et que les projets qui sont les vôtres puissent se réaliser au cours de cette année. Ce sont les vœux que nous, les élus et moi-même, vous adressons en ce début d'année.*

Adrien Weiss,  
Maire de Betschdorf



De g. à dr. :  
Clothilde Logel, Maire déléguée de Schwabwiler,  
Laurent Mossler, Maire délégué de Reimerswiler,  
Adrien Weiss, Maire de Betschdorf  
et Aline Kleiber, Maire déléguée de Kuhlendorf.

# Avis de chantiers

Le dynamisme de la commune de Betschdorf s'illustre notamment dans une active politique de travaux. Ces travaux concernent aussi bien l'assainissement, la voirie, l'urbanisme mais aussi l'aménagement des bâtiments communaux pour répondre aux nouvelles normes légales. Un seul objectif : le bien-être et la sécurité des Betschdorfois ! Retour sur une année riche en chantiers qui incarnent cette ambition.

## Travaux de voirie : entretenir et sécuriser

L'année 2012 a été marquée par 4 chantiers importants de voirie :

- **L'aménagement du croisement de la mairie** qui a pour but de réduire la vitesse tout en conservant la fluidité du trafic, d'assurer la pérennité des infrastructures et de limiter les nuisances sonores. S'il reste encore de menues interventions dans le réglage des feux, on peut considérer que ce programme répond aux attentes des riverains et des usagers.



- **La création d'un dispositif de sécurité à l'entrée ouest de Schwabwiller** avec la mise en place d'un îlot ralentisseur sur le RD 243. Cet ouvrage a pour objectif de freiner la vitesse des véhicules, d'éviter les dépassements dangereux en entrée et sortie d'agglomération et de créer une amorce d'accès au lotissement Sandmatt. Ce chantier est mené conjointement avec le Conseil général qui participe aussi au financement de cet aménagement. En effet, le poids financier de cet investissement se répartit comme suit : 107 107€ HT pour la commune, 39 443€ HT pour le département.



- **L'aménagement de la rue de la Serre**, un chantier long et complexe, a permis de structurer et d'organiser l'espace notamment par la création de quelques places de parking. Commencés fin septembre 2012, les travaux ont été menés sur 2 tranches distinctes :
  - sur **la tranche rue de Rittershoffen/rue de la Pente**, il a fallu arracher les enrobés existants,



créer un caniveau central, assurer la reprise des fondations de structure, poser un nouveau tapis d'enrobé après la remise à neuf de l'éclairage public ;

- sur la tranche **rue de la Pente/transformateur Est**, après l'arrachage des enrobés existants, un caniveau côté Sud en limite d'emplacements de stationnement a été aménagé, doublé par l'implantation de quelques fosses et la plantation de quelques arbres. Les travaux ont aussi porté sur la dissimulation du réseau France Télécom et la remise à neuf de l'éclairage public.

À noter qu'une attention particulière a été portée en matière d'éclairage public.

- **La fin des travaux rue des Seigneurs** qui a connu quelques rebondissements dans son exécution. Entamée dès l'automne 2011, la première phase de travaux a consisté à remplacer, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat des eaux de Soultz-sous-Forêts, la conduite d'eau potable datant de 1924. L'hiver 2011-2012 a généré son lot de désagréments en raison d'une fouille restée à l'état brut. Ce n'est qu'au printemps 2012 que le SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement) a pu redimensionner un déversoir d'orage donnant ainsi le feu vert à la réfection définitive de la voirie.



## Prévenir les risques naturels, l'exemple des coulées d'eaux boueuses de Reimerswiller

Des événements pluvieux particulièrement intenses, comme en juillet 2009 et mai-juin 2010, donnent lieu à des coulées d'eaux boueuses, notamment sur les parcelles agricoles en amont de Reimerswiller. Ces ruissellements peuvent alors être à l'origine de nuisances sur les biens et les personnes, sur la qualité des eaux superficielles et plus généralement sur les milieux naturels en aval. Aussi, le conseil municipal de Betschdorf, en concertation avec les communes de Sultz-sous-Forêts et de Surbourg ainsi que du Service Rivières du Conseil général du Bas-Rhin et de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin, a décidé de lancer une étude spécialisée multi-approches : hydraulique, agricole, urbanistique, environnementale, climatique.

Cette étude a permis d'**identifier les points vulnérables suivants** :

- **les eaux de ruissellement** du bassin versant rural **saturent la buse** passant sous la D263 ;
- **les cours d'eau débordent** sur les chemins d'exploitation et sur les parcelles agricoles situées en amont de la D263 ;
- **l'eau s'accumule sur la voirie** et emprunte son tracé pour réintégrer en aval le cours d'eau, entraînant ainsi la dégradation de berge ;
- **la berge du cours d'eau** située du côté du chemin de la Tuilerie est plus haute que la berge opposée qui comporte un bois et des habitations. Le débordement du cours d'eau s'effectue ainsi préférentiellement du côté du bois et provoque l'inondation de quelques habitations et jardins ;
- **l'arche sous la D199 et les deux accès aux parcelles** situés en amont saturent également, accentuant ainsi le débordement constaté en amont. La mise en charge provoque également le débordement du cours d'eau du côté opposé, inondant une habitation ;
- **les eaux de débordement** poursuivent leur chemin vers l'aval où elles réintègrent le cours d'eau du Baschgraben. Sur ce trajet, une habitation et quelques bâtiments agricoles sont touchés ;
- **le réseau unitaire du village** se met en charge et refoule, inondant à l'amont une habitation rue de la Garde.

Si cette étude préconise 4 grands axes d'aménagement pour limiter les impacts directs et indirects des coulées boueuses, le bureau



L'assainissement fut une priorité.

d'étude propose 3 types d'aménagement pour réduire significativement les inondations dans ce secteur :

- **un ouvrage de rétention** positionné sur la voirie communale et le terrain agricole, en amont de la D263 ;
- **la renaturation des cours d'eau** du Lienenbach et du Buchbach par le reprofilage des sections, la diminution des pentes du profil longitudinal par la mise en place de petites chutes empierrées, l'aménagement de seuils franchissables pour frein hydraulique et accès aux parcelles, de linéaires de bandes enherbées et des barrages en fascine ;
- **la protection des berges** par enrochement au débouché de la canalisation passant sous la D263.

Ce **schéma d'aménagement** de réduction des vulnérabilités s'articule donc autour **d'aménagements dits d'hydraulique structurante** (ouvrage de rétention) et **d'aménagements dits d'hydraulique douce et collecteurs du ruissellement** (freins hydrauliques naturels ou artificiels). Le coût total de ces aménagements s'élève à environ 250 000€ pour une solution de base qui n'inclut pas les frais annexes liés aux dossiers réglementaires, aux études géotechniques et de maîtrise d'œuvre de conception, et aux levés de géomètres ainsi qu'à l'acquisition des terrains.

Les aménagements sont éligibles aux subventions départementales et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Les solutions font encore l'objet de négociation avec la profession agricole avec le concours de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin. La commission géographique du SDEA a par ailleurs décidé de modifier la surverse d'orage afin d'améliorer l'écrêtement du réseau unitaire lors d'épisodes fortement pluvieux.

Ce dossier reste donc à suivre...

## Lotissement Sandmatt à Schwabwiller

Ça y est ! Après plusieurs mois d'études, plusieurs semaines de fouilles archéologiques, une période réglementaire d'instruction et une campagne d'information, place est faite aux engins de chantier pour la première étape des travaux de viabilisation (réseau d'eau potable, d'assainissement, électrification, téléphone, voirie provisoire). *S'Batschderfer Blatt'* invite d'ores et déjà les candidats à l'acquisition à prendre attache avec les services de la mairie où ils se verront remettre le guide de l'acquéreur et les conditions contractuelles d'achat.

Par ailleurs, la commune souhaite fortement mettre l'accent sur la possibilité de créer un commerce de proximité à l'entrée du lotissement pour offrir à la population de Schwabwiller ainsi qu'aux personnes de passage une offre de service. **N'hésitez pas à nous faire connaître vos projets !**

## KUHLENDORF Élection

### Un nouveau maire délégué pour Kuhlendorf

Après avoir décidé de quitter la région, Henri Strohm a donné sa démission en tant que conseiller municipal de Betschdorf et de maire délégué de Kuhlendorf.

**Dimanche 23 septembre, des élections ont eu lieu à Kuhlendorf.** À cette occasion, Aline Kleiber a été élue conseillère municipale titulaire et Sabine Bubel suppléante.

Le lundi 1<sup>er</sup> octobre, le conseil municipal a élu un nouveau maire délégué et a accordé sa confiance pour ce poste à Aline Kleiber. Depuis cette date, elle s'est notamment investie dans le suivi des aménagements paysagers le long de la RD28. Elle participe régulièrement aux débats de plusieurs commissions et siège à la Communauté des Communes du Hattgau.

Professeur de mathématiques et de sciences au Centre de Formation d'Apprentis de Wissembourg, Aline Kleiber n'est pas tout à fait étrangère à l'équipe municipale. Elle était en effet la suppléante d'Henri Strohm depuis 2008 et participait déjà à différentes commissions municipales.

**Souhaitons-lui bonne chance dans l'exercice de ses nouvelles fonctions !**

### De la MSL à l'E.S.C.A.L.

Après l'agrandissement de la MSL et les travaux de la cuisine, il s'agit de marquer les nouvelles ambitions de ce complexe amené à devenir un des lieux de rencontre et de manifestations incontournable en Alsace du Nord. D'où le changement de dénomination du complexe. Après concertation, nous avons opté pour la dénomination de : "Espace Sportif Culturel et de Loisirs" ou E.S.C.A.L.

Pour répondre à cet objectif nous avons également en préparation une plaquette publicitaire afin de mieux faire connaître notre "E.S.C.A.L."



E.S.C.A.L., 10 octobre 2012.

#### La nouvelle cuisine de l'"E.S.C.A.L." : une mise aux normes nécessaire

Les cuisines pour les collectivités sont régies par des législations techniques et réglementaires. Parmi celles-ci : "La marche en avant".

**Le principe de "la marche en avant"** correspond à la progression logique de la transformation des denrées dans différentes zones de travail, depuis l'aire de livraison jusqu'à l'assiette du consommateur, sans possibilités de retour, ni de croisement entre les secteurs propres et les secteurs souillés. La cuisine, construite il y a plus de 35 ans, ne répondait absolument pas à cette norme.

Il a donc fallu entreprendre des travaux de grande envergure. Ces travaux ont porté sur la création de 3 zones distinctes :

- **une zone de réception et de stockage des produits** comprenant 3 chambres froides : une pour les produits frais, une pour les produits préparés et une pour les boissons ;
- **une zone comprenant le complexe cuisine** dans un ensemble fonctionnel conçu pour transformer les matières premières brutes en plats cuisinés à l'aide d'un équipement spécifique ;
- **une zone de lavage et diverses annexes** comprenant la plonge, ainsi que des armoires de rangement pour la vaisselle.



E.S.C.A.L., 7 novembre 2012.

Les surfaces existantes ne suffisaient pas pour créer cette nouvelle cuisine, notamment la zone de stockage des denrées et des marchandises.

L'aménagement de la nouvelle cuisine a donc dû empiéter vers le devant de la salle et rogner une partie de l'ancien hall d'entrée.

L'espace perdu au niveau du hall d'entrée faisait défaut à certaines associations qui organisaient des manifestations à cet endroit. L'ancien "foyer" a donc été démolì pour recréer un espace plus spacieux à l'entrée de cette salle. Ce nouvel espace pourra également servir à l'organisation de réunions pour une centaine de personnes.

Par la même occasion, l'entrée de la salle à partir du parking a été repensée et aménagée, en éliminant la "fosse" existante et en permettant ainsi l'entrée de plain-pied, plus sécurisée, à cette salle.

Au-delà de la satisfaction que nous allons créer auprès des utilisateurs locaux de ce complexe, nous avons aussi réalisé ces travaux pour donner une nouvelle impulsion à la location de ce complexe. ■

### ROLAND HABERSTICH : PARTOUT, 7 JOURS SUR 7, 24 HEURES SUR 24

Roland, adjoint au maire en charge des travaux, parcourt sans relâche la commune d'Est en Ouest et du Nord au Sud depuis une bonne dizaine d'années. **Ses domaines de compétences sont variés** : maintenir le bâti communal en bon état, planifier et suivre les chantiers de voirie, assister aux nombreuses réunions de chantier, superviser les opérations de déneigement, siéger au Syndicat de l'Eau et de l'assainissement en tant que président de la commission géographique mais aussi répondre aux nombreuses sollicitations des administrés.



## LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION, UN CHANTIER AU FIL DE L'EAU

Sous la conduite du président de la commission géographique du SDEA, Roland Haberstich, et en présence du maire Adrien Weiss, **les élus de Betschdorf et des communes associées se sont rendus début novembre sur le chantier de la nouvelle station d'épuration** pour évaluer l'état d'avancement du projet et écouter les explications des conducteurs de travaux et de l'équipe technique du SDEA.

**Démarré en juillet 2012, ce chantier sera achevé au courant du second semestre 2013.** Cet important investissement technique et financier est nécessaire à la mise en conformité des installations. Le montant total des travaux de construction est de 4 050 000 € HT avec une aide financière du Conseil général du Bas-Rhin et de l'Agence de l'eau, représentant respectivement 26 % et 41 % de ce montant.

Le jour de la visite, c'est à 5 mètres sous le niveau du sol que les élus ont pris conscience de l'ampleur de ce chantier et des contraintes qui pèsent sur le projet. Ce fut même l'une des dernières fois où les édiles de la commune ont pu voir les voiles (terme technique pour désigner les parois des ouvrages). En effet, certains ouvrages seront entièrement enterrés, alors que d'autres dépasseront un peu du sol une fois le gros œuvre terminé.

*"La station pourra enfin traiter tous les effluents, sans exception, avec d'une part le raccordement de Kuhlendorf au réseau de Betschdorf, et d'autre part la mise en place d'un bassin d'orage en amont de l'ouvrage qui évitera de déverser des eaux fortement chargées directement dans le milieu naturel. Il en va de notre responsabilité sociétale aujourd'hui, mais on l'engage également pour les générations à venir puisque cette station est prévue pour les trente prochaines années"* a précisé Roland Haberstich.

La station d'épuration sera entièrement tégérée. Les effluents traités par la nouvelle STEP transiteront par un aménagement végétalisé à dominante humide avoisinant une longueur de 100 m avant de se rejeter librement dans le milieu naturel. Cet aménagement permettra d'apporter une diversité botanique et écologique au site de construction qui était précédemment une prairie herbacée. ■



### LE RACCORDEMENT DES EAUX USÉES DE KUHLENDORF

#### Ouvrages :

- Période des travaux : juin à septembre 2012
- Bassin de dépollution de 60 m<sup>3</sup> (60 k€)
- Station de pompage pneumatique (180 k€)

#### Réseaux :

- Période des travaux : septembre à octobre 2012
- 1 600 m de pose de conduite de refoulement
- 600 m de pose pour le branchement électrique

**Essais et vérification :** novembre 2012

**Mise en service :** décembre 2012

**Coût total de l'opération :** 355 000 €



En tournée des bâtiments communaux.

# Une journée avec notre policier municipal

Il est seul, en uniforme. On le voit tous les jours. Mais qui connaît vraiment ses missions ? Focus sur Christophe, chef de poste de la police municipale de Betschdorf avec lequel *S'Batschderfer Blatt* l'a passé une journée.

## 7h50 École de Nieder

La dépose des enfants de l'école primaire se fait sous le regard attentif et exercé de Christophe : feu rouge non respecté, stationnement abusif (de parents d'élèves), téléphone au volant... tout est passé au crible ! Les contrevenants repartent avec un rappel sur la sécurité routière et également les risques encourus (perte de points et amende). "La pédagogie prime avant tout, je ne suis pas un partisan du tout-répressif" avance Christophe.

## 8h20 Centre technique municipal

Christophe rejoint une réunion avec les agents des services techniques afin de coordonner la circulation des voitures, des piétons et l'accès aux commerces pendant des travaux. Christophe repart avec sa "liste des courses" : arrêtés municipaux d'interdiction de stationnement et de circulation alternée à préparer à la signature du maire, prise de contact avec le centre technique du Conseil général car les travaux se situent sur une route départementale, alerter les services de secours (SDIS, SAMU, Gendarmerie) de la difficulté de passage pendant les travaux...

*Placée sous l'autorité directe du maire et du 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué à la sécurité, la police municipale exécute des missions de police administrative et judiciaire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Elle est chargée d'assurer l'exécution des arrêtés de police et de constater par procès-verbal ou rapport les infractions. Elle intervient dans des domaines très divers et variés tels que notamment la sécurité routière, les conflits de voisinage, les atteintes à la tranquillité. Elle effectue principalement la surveillance générale de la commune ou particulière à l'occasion de manifestations sportives ou culturelles.*

## 8h50 Poste de police municipale (mairie)

Une personne attend déjà Christophe à l'accueil de la mairie. "Bonjour ! Je viens pour déclarer mon chien de 2<sup>e</sup> catégorie". Christophe le prie de le suivre dans son bureau. Carnet de vaccination, étude comportementale vétérinaire, formation spécifique du propriétaire. Tout est presque complet, ne manque que l'attestation d'assurance. Le propriétaire du chien devra repasser en mairie pour compléter

*La détention de chien dit dangereux est soumise à l'article L. 211-11 et suivants du Code rural et de la pêche maritime. Le défaut de permis de détention est sanctionné par une amende de 4<sup>e</sup> classe et la mise en fourrière de l'animal peut être ordonnée.*

son dossier. L'instruction se fera par Christophe qui prépare le dossier pour la signature au 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

Puis, Christophe traite les demandes d'occupation du domaine public. Plusieurs propriétaires veulent refaire leurs cours, leurs façades, leurs clôtures mais les travaux ne peuvent se réaliser que par l'utilisation du domaine public (trottoir) devant les propriétés. "Un arrêté municipal temporaire doit être pris pour autoriser cette utilisation" rappelle Christophe qui n'hésite pas à contrôler la possession de ce sésame lors des chantiers. "C'est une question d'assurance, pour l'entreprise qui intervient mais avant tout pour protéger le propriétaire. En cas d'accident, il en serait pénalement responsable".

*Nul ne peut, sans disposer d'un titre l'y habilitant occuper une dépendance du domaine public ou l'utiliser dans des limites dépassant le droit d'usage qui appartient à tous (article L2122-1 du Code général des propriétés des personnes publiques).*

## Le saviez-vous ?

Le maire et ses adjoints ont la qualité d'Officiers de police judiciaire (article 16 du code de procédure pénale).

## 9h37 Appel de la gendarmerie

Un habitant de Betschdorf est venu se plaindre pour des nuisances sonores. La gendarmerie transfère la plainte vers la police municipale pour étudier une solution à l'amiable dans ce problème de voisinage. Christophe se rend sur place pour prendre la température. L'analyse de la situation nécessite que les deux protagonistes soient entendus séparément. Après une demi-heure de négociations, la paix est revenue entre nos habitants ! "Il n'en est pas toujours ainsi. Parfois, cela finit au tribunal. Le travail de médiation a ses limites mais cela fait partie de mes attributions" commente notre policier.



La mission de sécurité aux écoles.

Christophe traite également une demande de débit de boissons. Du moment qu'une personne offre ou vend des boissons, elle doit obtenir une autorisation du maire après avoir recueilli un avis de la gendarmerie territorialement compétente. Le délai pour traiter ce genre de demande est fixé par l'arrêté préfectoral du 2 août 2011 : elle doit être déposée en mairie au minimum 3 semaines avant.

**11h45 École maternelle Schwabwiller**

La sortie de l'école se passe sans encombre. Une habitante de Schwabwiller s'approche de Christophe pour lui signaler la présence d'un scooter sur la piste cyclable le soir. Une description en est faite et le policier municipal prend précieusement note de ces informations. Elles permettront d'organiser les patrouilles en conséquence mais également d'en informer la gendarmerie nationale lors du point régulier organisé dans le cadre de la convention de coordination signée entre la préfet et le maire.

**13h École primaire Ober**

"Ma présence au bord de la route fait bizarrement ralentir les usagers de la route, des téléphones tombent, comme par magie, des mains des conducteurs..." nous commente l'agent. Le facteur humain est responsable à 90% des accidents de la route. Le téléphone au volant augmente de quatre fois le risque d'accident. Une vraie inconscience ! Encore un rappel à l'ordre pour un parent d'élève qui oublie de faire porter la ceinture à son enfant...

**13h15 Patrouille sur le ban communal**

Petit tour dans son véhicule sérigraphié dans les quatre villages pour voir si tout se passe bien. La police municipale échange et crée une relation de confiance avec la population et les commerçants. Pendant cette patrouille, Christophe s'arrête devant une maison ayant les volets baissés. De sa sacoche, il sort un trousseau et ouvre le portail. "On est chez vous ?" "Non, non, ce sont des gens qui sont partis en vacances, je fais un tour du propriétaire et je vérifie que toutes les ouvertures de la maison sont intactes. Je vérifie également que rien n'a été forcé ou volé". Après avoir soigneusement refermé le portail à clef, Christophe dépose un récépissé de passage dans la boîte aux lettres et consigne l'heure de contrôle sur un carnet... avant de poursuivre sa tournée.

**14h30 Chambre funéraire**

Mission assez méconnue du grand public, Christophe se rend à la chambre funéraire où il est attendu pour procéder à une fermeture administrative du cercueil en vue de son transfert vers le crématorium de Strasbourg. "Avec le maire et ses adjoints, je suis le seul fonctionnaire à pouvoir procéder à cette opération. Je dois vérifier l'identité de la personne avant de procéder à la pose de scellés et fournir, aux pompes funèbres, les autorisations nécessaires dès que le corps quitte le ban communal".

**15h Retour au poste de police municipale**

Le policier reporte l'ensemble des éléments recueillis au cours de la journée dans le logiciel qui permet d'éditer les rapports mais également d'établir les statistiques sur l'activité du poste de police (compte-rendu à l'attention du maire et de son 1<sup>er</sup> adjoint). Ce suivi de l'ensemble des sollicitations de la police municipale a été voulu par l'équipe municipale afin d'apporter des solutions adaptées à l'environnement.

**16h École maternelle "Les Mésanges"**

De nombreux parents d'élèves stationnent le long de la rue de l'Avenir. Pour rappel, le stationnement est possible sur le parking spécialement aménagé à cette fin à l'entrée Est de l'école maternelle. Un véhicule est garé hors emplacement de stationnement, sur toute la largeur du trottoir : le contrevenant est verbalisé. "Il n'est pas normal que les piétons doivent descendre du trottoir pour côtoyer les véhicules au plus près et d'augmenter le risque d'être renversé. C'est un comportement non tolérable, surtout à côté d'une école". Christophe dépose une note d'information sur le pare-brise. "Depuis fin novembre, la municipalité a mis en place la verbalisation électronique suite à une convention signée avec M. le préfet. Cela permet d'alléger considérablement la charge administrative liée à la régie d'État, qu'il y ait verbalisation ou non !" précise Sébastien Samtmann, 1<sup>er</sup> adjoint. La verbalisation électronique permet de transférer la gestion à l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions permettant à notre agent de se consacrer à d'autres tâches plus en rapport avec ses missions de base : la surveillance du territoire et la prévention de la délinquance.

**17h Ateliers municipaux**

Un petit Schnautzer a été trouvé rue de la Garde à Reimerswiller. Une fois pris en charge par Christophe, le chien est amené dans une clinique vétérinaire pour son identification. Heureusement, le chien est "pucé" et le propriétaire a pu être contacté, sans quoi, le chien aurait été amené à la SPA de Haguenau, conventionnée avec la commune de Betschdorf. Christophe dépose le chiot chez le propriétaire et consigne les éléments dans la main-courante. "Si les conditions de détention d'un chien ne sont pas satisfaites, le maire adresse une mise en demeure du propriétaire. Si la mise en demeure reste sans réponse, nous pouvons procéder à la saisie de l'animal en question. Il en va de la responsabilité de chaque propriétaire de chien et de chat." ■

Les chiens et chats, préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux, sont identifiés. Il en est de même, en dehors de toute cession, pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de quatre mois et pour les chats de plus de sept mois nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012. L'identification est à la charge du cédant (article L.212-10 du Code rural et de la pêche maritime). Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui (article L.211-23 du Code rural et de la pêche maritime).

## Avis au recensement

Tous les habitants de Betschdorf, de Kuhlendorf, de Reimerswiller et de Schwabwiller seront recensés en 2013. La dernière enquête a eu lieu en 2008.

À partir du 17 janvier 2013, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut aussi vous aider à remplir les questionnaires, notamment quand il viendra récupérer les documents remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppes, à un voisin qui les lui remettra. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie. **Toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. **Votre réponse est importante pour que les résultats du recensement soient de qualité. Si participer au recensement est un acte civique, c'est également une obligation.**

Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie (service accueil)

Tél. : 03 88 54 48 00

Les résultats des enquêtes de recensement sont mis à jour en janvier de chaque année sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

Si vous avez un doute sur l'identité de l'agent recenseur, un seul geste ! **Téléphonez en mairie.**

Tél. : 03 88 54 58 72



## Vie communale

# Optimiser l'exploitation de la chaufferie bois

La gestion de la chaufferie bois est confiée à la société Cofely depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### Un projet ambitieux...

Soucieux de réduire au maximum l'utilisation d'énergies fossiles et afin d'exploiter au mieux ses ressources forestières, la commune a mis en service en 2009 une chaufferie bois alimentant 5 bâtiments communaux et 5 clients privés ou semi-publics. Cette installation avait été conçue par le Dr Vollmer, dirigeant du bureau d'études PER, qui a activement soutenu la commune depuis la création de notre réseau de chaleur.



Les opérations de broyage.

### ... qui nécessite une surveillance de tous les instants...

Longtemps en discussion, **le pas a été franchi pour confier la gestion de cette chaufferie à une entreprise externe spécialisée.**

En effet, durant les 3 premières années d'exploitation, l'équipe technique communale, dont Mario Rheinhardt et Roland Haberstich, adjoint, ont dû faire face à de nombreuses interventions, de jour comme de nuit, pour garantir la livraison de chaleur à l'ensemble des clients de la régie communale.

### ... maintenant déléguée à une société privée

La Délégation de Service public (DSP) décidée par le conseil municipal a ainsi pour

objectifs non seulement de confier cette installation à un exploitant disposant de moyens techniques et humains en rapport avec la complexité de cette installation, mais aussi d'optimiser la conduite au quotidien en réduisant la consommation de bois et de gaz.

Avec l'aide juridique et technique du bureau d'études Energico, notre choix s'est porté sur la société Cofely. Cette dernière, filiale du groupe EDF Suez, est fortement implantée en Alsace et exploite 4 chaufferies, dont le réseau de chaleur de Niederbronn-les-Bains. La commune garde la propriété des installations, **le délégataire ayant pour mission d'exploiter les installations sur une période prévisionnelle de 12 années.** ■



# Le sentier des quatre villages

La balade du sentier des quatre villages a attiré plus de 200 personnes qui ont profité de cette belle journée du 2 septembre pour relier à pied, depuis Betschdorf, les trois villages associés de Kuhlendorf, de Reimerswiller et de Schwabwiller. Cette première randonnée a été proposée par l'équipe communale pour commémorer le 40<sup>e</sup> anniversaire de la fusion des communes formant aujourd'hui Betschdorf.



Une participation inespérée de tout public.

## Des nombreux marcheurs

Le rendez-vous était donné devant le Musée de la Poterie à Betschdorf. Les habitants des communes associées ont pu profiter d'un transport en autocar gratuit pris en charge par les autocars Foell. De là, le départ a été donné par le maire.

La longue file de marcheurs, de couples, de familles avec enfants, d'amis et de parents s'est alors lancée dans cette marche dont **une des premières étapes a été l'exposition de photos préparée avec soin par M. Lang de Kuhlendorf**. En cours de route, elle a traversé la nouvelle passerelle en bois. Mise en place par le personnel des ateliers municipaux encadré par Laurent Mosser, spécialiste des franchissements, elle a permis aux marcheurs de traverser un fossé profond et d'éviter ainsi un large détour.

## L'inauguration du pont de Kuhlendorf

Puis, tous les participants ont rejoint les élus locaux pour **l'inauguration du monument du pont type romain qui existait sur la route D28 avant les travaux d'élargissement**.

À cette occasion, Jean-Laurent Vonau, le conseiller général du Canton, a rendu un vibrant hommage aux personnels chargés des routes et des ponts dans le département. Il a pris l'ancien pont pour exemple de leur maîtrise et de leur expertise : ce pont qui avait été construit 150 ans plus tôt pour soutenir des chars à bœufs n'a pas fléchi sous le passage des trente tonnes d'aujourd'hui, preuve du savoir-faire de nos anciens.

La Musique municipale dirigée par Benoît Schmitz a interprété pour l'occasion et pour l'ensemble de l'assistance quelques uns de ses meilleurs morceaux.

**Après le verre de l'amitié, les marcheurs sont repartis du bon pied vers Reimerswiller.**



L'étape de Kuhlendorf.

## Une ambiance conviviale

Tout un chacun a pris plaisir à découvrir cet itinéraire champêtre et varié, et les paysages s'étendant jusqu'aux Vosges du Nord et jusqu'à la Forêt Noire vers le Sud-Est.

Dans la salle des fêtes de Reimerswiller, d'excellentes tartes flambées, offertes par la commune pour commémorer l'évènement, attendaient les randonneurs. L'organisation à la hauteur de l'évènement a permis à tous de se rassasier. La belle salle bien pleine a résonné pendant un long moment des conversations et des rires des habitants de Betschdorf.

Puis de Reimerswiller, les marcheurs se sont rendus jusqu'au Foyer de Schwabwiller pour y prendre un bon café bien mérité et de succulentes pâtisseries. Là aussi, l'organisation, la variété des desserts proposés et l'ambiance bon enfant donnent envie de reconduire cette journée.

Enfin, les plus courageux ont fermé la boucle de 12 km en revenant à Betschdorf par la rue du Lachberg.

**Cette première marche des quatre Villages ou 4 Derfer Waj a été fort appréciée par l'ensemble des participants.** Elle mérite d'être reconduite et installée à la fin de chaque été et de prendre sa place parmi les autres marches populaires locales.

**Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine. Venez nombreux ! ■**



^ Une aubade inaugurale.

# Quoi de neuf à la Communauté de Communes du Hattgau ?

La CDC du Hattgau, toujours soucieuse du bien-être de ses habitants, s'investit dans de nombreux projets qui recouvrent un champ varié de compétences. Voici présentés les derniers chantiers mis en œuvre.

## La résidence pour seniors

La commission seniors de la CDC mène une réflexion sur la réalisation et la gestion de nouvelles structures d'accueil à destination des personnes âgées, et ce en partenariat avec l'association MSA Services Alsace à qui elle a déjà confié, en janvier 2010, la mise en place d'un Relais de Services à la Personne.

**Une enquête, menée en 2011 auprès de plus de 400 personnes de plus de 65 ans, a permis de faire un état de la situation actuelle.** De nombreuses personnes âgées vivant seules sur notre territoire pourraient être confrontées à une perte d'autonomie, et ce de manière brutale. Dès lors, la question du logement soulève de vrais problèmes : grande maison souvent mal agencée et difficile à entretenir, avec du terrain nécessitant un entretien régulier.

Toutefois ces personnes, après une perte d'autonomie partielle, ne relèveraient pas forcément d'une structure médicalisée comme la Maison de retraite. Elles seraient plus à l'aise dans une petite résidence comportant des petits appartements de plain-pied faciles à entretenir et comportant quelques services de vie quotidienne.

Aussi, la CDC a-t-elle répondu à l'appel à projets des résidences seniors du Conseil général. **La résidence envisagée comporterait 6 à 8 logements privatifs et personnalisés, de une à deux pièces, sécurisés et adaptés à la perte d'autonomie, tout en restant accessibles financièrement.** Les objectifs principaux de ce projet sont d'offrir un espace de vie autonome, de prévenir l'isolement et de garantir un cadre de vie agréable.

Cette résidence pourrait être située à proximité du centre de Betschdorf, près des commerces et des cabinets médicaux, mais aussi non loin de la maison de retraite.

## Les périscolaires

**Le nouvel accueil périscolaire d'Aschbach**, aménagé dans le même bâtiment que l'école maternelle, a ouvert ses portes pour la rentrée du 12 novembre 2012, après les vacances de la Toussaint. Il accueille jusqu'à 49 enfants issus des trois villages d'Aschbach, d'Oberroedern et de Stundwiller. **Ce projet de périscolaire répond aux besoins des familles des trois communes** et a été élaboré en même temps que se mettait en place le regroupement pédagogique.

Ainsi, les besoins en accueil périscolaire du territoire du Hattgau sont couverts par les trois structures d'Aschbach, de Hatten et de Betschdorf, ou presque... En effet, **l'accueil périscolaire de Betschdorf, en fonction depuis 2003, est désormais trop petit face à la demande croissante des parents** des élèves des sections maternelles et élémentaires de la commune de Betschdorf et des communes associées. La capacité maximale de 49 enfants est largement atteinte depuis trois ans et une liste d'attente d'environ 30 enfants s'est déjà constituée. **Le Conseil communautaire a décidé qu'un nouvel accueil périscolaire serait construit sur le site du futur groupe scolaire de Betschdorf**, à côté de la maison de retraite.

**Cet accueil périscolaire, avec restauration en liaison froide, pourrait accueillir jusqu'à 150 enfants, 120 élèves de l'école élémentaire et 30 élèves de maternelle.**

Enfin, la micro-crèche adjacente permettra de compléter le dispositif avec 10 places destinées à des très jeunes enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Les deux bâtiments seront reliés par un auvent et disposeront de cours de jeux respectives.

## Les ordures ménagères

Face à l'augmentation importante des coûts de l'enfouissement des ordures à la station de Wintzenbach pour l'année 2013, **le Conseil communautaire a décidé d'aménager la fréquence des collectes pour compenser au mieux les surcoûts engendrés** pour la population. En effet, les coûts d'enfouissement à Wintzenbach ont augmenté de 17€ la tonne en 2012.

Plan des implantations des différents bâtiments à côté de la maison de retraite et en face de l'E.S.C.A.L.

- 1 Parking personnel
- 2 Réserve maternelle
- 3 École élémentaire
- 4 Préau
- 5 Cour des petits
- 6 Cour des grands
- 7 Parvis
- 8 Réserve périscolaire et crèche
- 9 Parking existant
- 10 Dépose
- 11 Bus



Les augmentations à venir devraient être de 42€ en 2013 et plus de 60€ la tonne en 2014. Par ailleurs, le coût de la collecte seule représente un tiers des coûts liés aux ordures ménagères, les deux autres tiers correspondant aux dépenses d'enfouissement sur le site de Wintzenbach et de fonctionnement du site et du Smictom de l'Alsace du Nord.

Aussi, **à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013, il a été décidé de réaliser la collecte de la poubelle orange tous les quinze jours en alternance avec la poubelle bleue.** En effet, en optant pour cette alternance, on fait diminuer le coût de la collecte de 30% et on évite ainsi une augmentation de la taxe des ordures ménagères d'environ 10% pour 2013.

Bien sûr, **cette nouvelle organisation demande de s'adapter en gérant maintenant les déchets sur deux semaines.** C'est chose faisable puisque vous avez le choix entre deux tailles possibles de poubelles, une de 120 litres ou une de 240 litres. À noter toutefois, que en 2014, il est prévu de mettre en place une règle de taxation qui favorisera les petits volumes, en prenant en compte le volume de la poubelle et le nombre de personnes vivant au foyer. Ainsi, à nombre de personnes égal, la famille qui utiliserait une poubelle de 120 litres paierait moins que celle utilisant une 240 litres. Des solutions complémentaires peuvent être entreprises pour limiter les volumes des déchets comme composter tous les déchets végétaux alimentaires et bien trier les autres déchets.

### Quel projet pour la friche industrielle Cérabati ?

Dans le cadre de sa triple compétence d'aménagement de l'espace communautaire, de développement économique et de développement touristique, **la Communauté de Communes du Hattgau s'est penchée sur la friche industrielle Cérabati.** À ce titre, elle a chargé le Bureau d'habitat conseil "EGIS France" de faire une étude de la friche en vue d'une requalification du site.

**Après une étude d'opportunité et de faisabilité, une proposition d'aménagement intéressante a été suggérée.** En effet, ce site exceptionnel de 7 ha dont 3,5 ha de bâtiments patrimoniaux industriels constitue une véritable opportunité foncière en plein centre-ville. Il pourrait donner lieu à un projet à triple vocations : **la combinaison d'une surface commerciale importante voisinant**

### un espace d'habitat et un centre d'accueil touristique dédiés aux métiers de la poterie.

La zone commerciale de taille moyenne tirerait avantage d'une implantation à l'entrée du site directement connecté à la rue de la Sauer. Deux grands parkings végétalisés et des terrasses autour d'un bassin en feraient une zone d'animation et d'appel. En retrait, mais accessibles directement par un accès piéton, deux zones d'habitats seraient aménagées. Du côté sud, l'habitat serait intégré dans les bâtiments anciens rénovés et de l'autre un Echo-Hameau d'architecture plus moderne s'inspirerait des anciennes typologies de l'usine Cerabati. Enfin, à l'arrière du terrain, côté ouest, serait installé un centre d'accueil touristique incluant des maisons d'hôtes couplées avec un centre des métiers de la poterie.

La dimension culturelle de ce projet est fondamentale. En effet, l'activité de la céramique étant en perte de vitesse sur le plan économique et patrimonial, l'enjeu est de lui redonner un second souffle avec un lieu emblématique de la création céramique. Le Musée de la Poterie pourrait ainsi être transféré sur l'ancien site Cérabati, et ce pour mieux valoriser l'héritage historique et développer le flux des visiteurs. Un autre objectif serait de favoriser la création contemporaine en associant artistes et artisans avec un centre technique régional de référence dans le domaine de la céramique. ■

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Interrompu brutalement en juillet 2012 suite au dépôt de bilan du cabinet Conseil REDD qui accompagnait la CDC, le travail sur le plan local d'urbanisme intercommunal a maintenant repris. Aussi, la mise à disposition des informations du PLUI dans les différentes mairies pour y être consulté et recueillir les commentaires et demandes des habitants est prévue pour le début de l'année 2013.

Expositions, documents de zonages et de règlements et PADD (projet d'aménagement et de développement durable) seront mis à disposition des habitants dans les mairies des 6 communes pour permettre à tout un chacun de s'imprégner des nouvelles dispositions et de réagir le cas échéant.

## Appel aux donateurs

Depuis janvier 2002, sous l'autorité du ministère de la Santé, l'Établissement Français du Sang recueille les dons de sang, de plasma et de plaquettes et met à disposition des malades les produits sanguins nécessaires dans les conditions de sécurité les plus strictes. En Alsace, environ 165 000 dons de sang, plaquettes et plasma sont récoltés chaque année. Ces dons permettent de soigner 20 000 malades par an.

En France, environ 4% de la population en âge de donner donne effectivement son sang et les besoins vont croissants. Vieillesse de la population, maladies du sang et cancers, hémorragies, autant d'indications pour lesquelles la transfusion sanguine est indispensable, voire vitale... Aucun produit artificiel n'est actuellement disponible pour remplacer les globules rouges, les plaquettes et le plasma. Si l'Alsace bénéficie de donateurs fidèles et d'associations actives, il est primordial de sensibiliser continuellement le grand public : 700 dons par jour sont nécessaires en Alsace !

Pour donner son sang, il faut être majeur : vous pouvez donner votre sang à partir de 18 ans et jusqu'à 70 ans. Il faut être en bonne santé et répondre à un questionnaire médical confidentiel qui précède chaque don pour la protection de la santé du donneur et la sécurité des malades recevant les produits sanguins. Il est essentiel de répondre aux questions avec la plus entière sincérité. Les hommes peuvent donner leur sang 6 fois par an et les femmes 4.

### CHERCHONS BÉNÉVOLES

Par ailleurs, nous cherchons actuellement des personnes bénévoles de Betschdorf ou environs qui seraient intéressées pour créer une association pour prendre en charge l'accueil des donateurs, la promotion du don du sang ainsi que l'organisation d'une collation après le don qui rendrait ce moment plus convivial.

### Plus d'informations : Établissement Français du Sang d'Alsace

Par tél. : 03 88 21 25 03

Par mail : [infodonneurs@efs-alsace.fr](mailto:infodonneurs@efs-alsace.fr)

Sur notre site Internet :

[www.efs-alsace.fr](http://www.efs-alsace.fr)

ou sur Facebook :

[www.facebook.com/efs.alsace](http://www.facebook.com/efs.alsace)

Pour plus d'infos rendez-vous sur le site : [www.cc-hattgau.eu](http://www.cc-hattgau.eu)



## Collectes de Sang 1<sup>er</sup> semestre 2013 à l'E.S.C.A.L.

- Lundi 28 janvier 2013
- Mercredi 3 avril 2013
- Mercredi 19 juin 2013

# La bibliothèque municipale, lieu d'échanges et de rencontres

Le dynamisme de cet acteur culturel majeur de notre village ne se dément décidément pas ! Pour preuves, l'active politique d'animation et d'exposition.

## Le succès de l'été

L'exposition "Les enfants du Togo" a été prolongée cet été tant elle a eu du succès. Tissus et objets africains ont créé l'ambiance, mais ce sont surtout les photos qui ont accroché le regard : une jeune femme de 23 ans, Caroline Maître, originaire de Betschdorf, entourée d'enfants dans des orphelinats du Togo. **Des regards pleins de confiance, de tendresse, de générosité !** Après un séjour de trois mois au Togo, Caroline s'est engagée encore plus loin en devenant la présidente de A2VA-Togo en France avec de nombreux projets pour venir en aide à ces enfants défavorisés.



Caroline Maître.

## Un lieu vivant animé par de nombreux échanges

Dès la rentrée la bibliothèque a repris ses activités. En partenariat avec la Bibliothèque départementale, elle a notamment **participé à la semaine Alzheimer**. Martine a démarré "L'heure du conte" en proposant aux enfants la lecture des albums "La mémoire envolée" et "Le magasin de souvenirs" ainsi que des

jeux de mémoire. Puis les écoles, le périscolaire, l'association Fan généalogie, les passionnés de bois et les animatrices de la bibliothèque ont préparé activement avec Martine **le week-end portes ouvertes des 10 et 11 novembre sur le thème "Auprès de mon arbre"**.

**Des merveilles ont été créées, issues de l'imagination débordante des petits comme des grands.** Merci à vous tous qui faites de notre bibliothèque une ruche animée et vivante de mieux en mieux fréquentée.

En septembre, la bibliothèque avait mis ses locaux à la disposition de l'association "Sur les sentiers du théâtre" pour les répétitions de "Les gens de..." dont deux courtes pièces "Golf" et "Vergiss mein nicht" ont été jouées à Betschdorf au foyer protestant le 23 novembre dernier.

Le 15 décembre, **la conteuse Emmanuelle Philippi a dévoilé son conte "Mannele"** au jeune public de la bibliothèque. Encore sous le charme de l'histoire, les enfants ont été conviés à partager les traditionnels Mannele.

## Des projets en préparation pour 2013

Après le Raconte-tapis, un tablier de conte, prêté par la Bibliothèque départementale, émerveillera les amateurs de contes avec ce nouveau support.

M. Vonau, qui sait comme nul autre tenir son public en haleine, présentera son dernier ouvrage "le Gauleiter Wagner".

Enfin, **une exposition de photos de conscrits de Betschdorf est en préparation.** Un certain nombre de photos ont déjà pu être rassemblées. Mais **peut-être avez-vous encore des photos intéressantes** qui dorment dans un tiroir et **que vous aimeriez partager !** Aussi, **vous pouvez contacter Astrid Wolffer ou Martine.**

Tél. : 03 88 54 40 93 ou 03 88 54 48 70. ■



L'œuvre de la classe de CP de l'école de Niederbetschdorf.

## Slam en alsacien

### De Stàmmbaum

Ich hàb jetz endlich kàpiert  
 Warùm dàss der so friert  
 De Winter isch rùm, ,s isch awer noch kàlt  
 Zum heitze, e Offe, sehr àlt  
 ,S Holz isch 'm ùssgànge, er het ken 's meh  
 E Lösung het er noch, awer es màcht ,m weh :  
 Dort im Gàrte, de àlt Àpfelbaum  
 Àwer des isch wie sinner Stàmmbaum  
 Denn g 'setzt het ne, vor 14, de Úhrgrossbàbbe  
 Ne iwernùmme het ne noo de Grossbàbbe  
 Wiedersch gepflejt het ne de Bàbbe  
 D'Àpfel hànn gepflickt d'ùhrgrossel, d'Grossel un  
 d'Màmme  
 Kùche, Mues un Schlàgel hànn genosse àlli zàmme  
 Màcht 'r ne jetz ùm  
 Fàlle erunter àlli sini Àhne  
 Die löje noo ganz dùmm  
 Un briele noo ganz lütt : hesch dü e Fàhne ?

Jean-Claude Wolffer



L'œuvre de l'école maternelle d'Oberbetschdorf.

## Un nouveau service pour les adhérents

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012, la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin propose un nouveau service en ligne : **la Médiathèque numérique qui permet aux abonnés du multimédia de notre bibliothèque d'accéder gratuitement à plus de 1 700 programmes vidéo en streaming, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 à raison de 3 crédits par mois.** Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous renseigner à la bibliothèque.

# Le Musée de la Poterie

Préserver notre patrimoine et illustrer le savoir-faire des céramistes, mettre en valeur les collections et le faire vivre avec la création contemporaine, voici quelques-unes des missions que s'est fixé notre musée.

## Deux expositions ont enchanté l'été au musée

L'exposition "Entre peaux" réunissait la céramiste Karin Stegmaier et le photographe Daniel Kieffer. La céramiste s'inspire de la nature, de son côté fragile et éphémère. Elle a présenté de grandes pièces d'une étonnante finesse mais également de magnifiques bijoux. Quant au photographe, c'est le monde animal, en particulier les poissons, qui l'ont inspiré. Les œuvres originales de ces 2 artistes se faisaient écho de façon très harmonieuse.

L'exposition "L'eau, la terre, le feu", présentait le travail de la céramiste Isabelle Keller, installée à Obersteinbach, et les aquarelles de Francis A. Mathès, originaire de Wissembourg. La céramiste, formée à l'école de Nancy, nous a montré différentes facettes de son art. Notamment des boîtes à l'aspect satiné qui faisaient penser à des essences de bois précieux alors que ses personnages, façonnés dans la terre rouge, semblaient sortir de la matière brute sous les doigts d'une magicienne, prêts à subir l'épreuve du feu. Francis A. Mathès a lui choisi de décliner le thème de l'eau. Son travail soigné, tout en finesse et en délicatesse avec ses harmonies de couleurs et ses effets de transparence, est toujours très apprécié.



Isabelle Keller et Francis A. Mathès.

## Une collection remarquable

M. A. Heege, archéologue et auteur d'un ouvrage très fouillé sur les fours à bois, a pris contact avec notre musée à l'occasion d'un symposium qu'il organisait à Karlsruhe. Ce colloque rassemblait des céramistes, des archéologues, des historiens d'art et des conservateurs de musée... **Le 25 septembre a été consacré à la visite de Betschdorf, Soufflenheim et Haguenau.** La visite de notre musée a beaucoup intéressé ces passionnés. Le contact a été gardé avec M. Heege pour de futures rencontres.

## Cérabati, une mémoire à préserver

Les visiteurs du musée sont souvent intrigués par les tuyaux, les récipients, les cuvettes de W.-C., les chapeaux de cheminée de couleur brune, qui diffèrent de la poterie traditionnelle grise et bleue. Ces fabrications proviennent de la "Cérabati", une vénérable dame plus que centenaire, qui a laissé sa marque dans le village et qui a fermé ses portes fin 2011. **L'association des Amis du musée souhaiterait rassembler des objets, des photos, des articles, et des témoignages afin de reconstituer le mémoire de la Cérabati.**

### Contacts :

- Matthieu Remmy - Tél. : 03 88 54 49 38
- Jean-Claude et Astrid Wolffer  
Tél. 03 88 54 40 93. ■



Daniel Kieffer et Karine Stegmaier.

## Adoptez les bons gestes, ne jetez pas "tout à l'égout"

Si le réseau d'assainissement est communément appelé "tout à l'égout", il n'est pas pour autant destiné à "tout" recevoir. Il est fait pour collecter les eaux sales à épurer, mais surtout pas les déchets ! Si la composition des eaux usées est altérée, le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration n'est plus garanti, et par voie de conséquence la dépollution des eaux est perturbée. Nous devons donc veiller à jeter les bons produits au bon endroit. Pour cela, voici la liste des produits qui doivent impérativement être déposés dans les poubelles, les déchetteries ou pharmacies :



• **les épluchures** peuvent être compostées ou jetées avec les déchets ménagers ;



• **les substances chimiques** comme les peintures, solvants, diluants, désherbants et hydrocarbures doivent être déposés en déchetterie ;



• **les médicaments usagés** peuvent être rendus en pharmacie ;



• **les huiles et les graisses**, alimentaires ou automobiles, doivent être remises en déchetterie ;



• **les objets solides** comme les mégots, les couches, les protections hygiéniques, les cotons tiges et les lingettes doivent être mis à la poubelle.



Pour plus d'informations : [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)



## Ramassage de vieux papiers

- Samedi 19 janvier 2013
- Samedi 25 mai 2013

## Horaires d'ouverture de la déchetterie Du mardi au samedi

- Période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de 9h00 à 12h 00 et de 14h 00 à 17h30
- Période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

# Calendrier des prochaines manifestations

## de janvier à juin 2013

JANVIER		
Sa 5	Concert de l'Épiphanie - Chorale Protestante Betschdorf	Église de Kuhlendorf
	Tournoi de Football U 17 - A.S.B. Football	E.S.C.A.L.
Sa 19	Soirée dansante - Jeunes agriculteurs	E.S.C.A.L.
Sa 21 et Di 22	Tournoi de football intersociétés - A.S.B. Football	E.S.C.A.L.
Sa 26	Théâtre alsacien de Betschdorf	Foyer protestant
FÉVRIER		
Sa 2 et Di 3	Théâtre alsacien de Betschdorf	Foyer protestant
Me 6	Carnaval des enfants - Association MAIL	E.S.C.A.L.
Ve 8 et Sa 9	Théâtre alsacien de Betschdorf	Foyer protestant
Sa 16	Théâtre alsacien de Betschdorf	Foyer protestant
	Théâtre Elsässisch Bühne	Maison de la Culture et des Loisirs - Reimerswiller
Sa 18 et Di 19	Théâtre Elsässisch Bühne	Maison de la Culture et des Loisirs - Reimerswiller
Ve 22	Assemblée générale Crédit Mutuel de l'Outre-Forêt	E.S.C.A.L.
Sa 23 et Di 24	Théâtre Elsässisch Bühne	Maison de la Culture et des Loisirs - Reimerswiller
MARS		
Ve 8 et Sa 9	Théâtre Elsässisch Bühne	Maison de la Culture et des Loisirs - Reimerswiller
Di 10	Repas Dampfnudle - Paroisse catholique	Foyer Catholique
Sa 16	Théâtre Elsässisch Bühne	Maison de la Culture et des Loisirs - Reimerswiller
Di 17	Bourse aux Vêtements - Ass. sportive et culturelle et école OB	E.S.C.A.L.
Sa 23	Compétition de district de judo - A.S.B. Judo	E.S.C.A.L.
Ma 26	Assemblée générale Groupama	E.S.C.A.L.
Sa 30 et Di 31	Soirées Mallorca Feeling - Handball	E.S.C.A.L.
AVRIL		
Sa 6	Concert de printemps - Musique municipale	E.S.C.A.L.
Di 7	Ouverture de la saison de pêche - AAPPMA	Étang de pêche
MAI		
Sa 4 à Di 26	Championnat d'été de tennis adultes et jeunes - Tennis	Courts de tennis
Di 5	Duathlon - Naveco Triathlon Club	E.S.C.A.L.
	Confirmation - Paroisse protestante	Église protestante
Me 8	Commémoration du 8 mai 1945	Place de l'Église mixte
Di 12	Profession de foi - Paroisse catholique	Église Saint-Jean
	Concours de pêche intersociétés & interassociations - AAPPMA	Étang de Pêche
Di 19	Première communion - Paroisse catholique	Église Saint-Jean
Ve 24	Elsasserowe	Foyer catholique
JUIN		
Sa 8	Après-midi de pêche pour les enfants des écoles - AAPPMA	Étang de Pêche - Betschdorf
Di 16	Meeting de natation - La Vague Drachenbronn / Betschdorf	Piscine Municipale
Sa 22	Fête de la Musique - Musique municipale	E.S.C.A.L.
25-05 à 30-06	Tournoi interne tennis - Tennis	Courts de tennis
Sa 29 et Di 30	Spectacle - Expression Corporelle	E.S.C.A.L.
	Marché aux puces - Association Culture et Loisirs	Reimerswiller
Di 30	Célébration œcuménique - Paroisses protestante et catholique	Forêt Communale - Betschdorf



s'BATSCHDERFER BLATT'L - n° 24 - janvier 2013 : Bulletin d'information de la commune de Betschdorf - Mairie : 1, rue des Francs - 67660 Betschdorf  
 tél. 03 88 54 48 00 - fax 03 88 54 48 40 - www.betschdorf.com • Directeur de la Publication : M. le Maire, Adrien Weiss • Rédacteur en chef :  
 Jean-Philippe Frick • Comité de Rédaction : Sébastien Samtmann, Madeleine Kleiber, Martial Buchy, Jean-Claude Koebel • Photographies : Commune  
 de Betschdorf et SDEA • Maquette : Carré Blanc, Strasbourg - tél. 03 88 10 48 00 www.carreblanc.fr • Photogravure : Valblor • Impression : Valblor,  
 imprimé sur papier blanchi sans chlore issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal : janvier 2013.